



M. Philippe Dorge
Directeur des Ressources humaines
PSA Peugeot-Citroën

Poissy, le 1^{er} juin 2015

Position CGT sur l'accord diversité et cohésion sociale 2015.

Monsieur,

Nous vous informons que la CGT ne signera pas l'accord « diversité et cohésion sociale » que vous proposez.

Après avoir signé les deux premiers accords, (2004 et 2008), nous avons refusé de signer celui de 2011 car nous constatons déjà à l'époque aucun signe d'inflexion de votre politique de discrimination envers certaines catégories de salariés (femmes, handicapés, étrangers ou d'origine étrangère et les salariés dont les opinions et les actions syndicales vous dérangent).

Depuis, non seulement vous poursuivez votre politique de discrimination mais nous avons constaté qu'elle s'aggravait sur tous les sites.

Les exemples ne manquent pas. Parmi les plus révélateurs :

À Mulhouse, au mépris complet de la Loi, la direction a constitué une liste noire de salariés malades en collectant des informations sur leur santé. Vous avez tenu à rester dans le déni, couvrant cette politique de discrimination.

À travail et à ancienneté égale, les femmes sont toujours moins payées que les hommes et elles sont toujours défavorisées (évolution salariale et professionnelle) suite à un congé maternité.

À Sochaux, votre DRH en personne n'hésite pas à descendre dans les ateliers pour faire le coup de force en arrachant des mains des militants CGT, les tracts syndicaux qu'ils distribuent. Cela quelques semaines après les attentats du 11 janvier et les 4 millions de personnes qui ont défilé dans le pays pour défendre la liberté d'expression.

À Poissy, vos directeurs n'hésitent pas à faire du chantage sur les salariés handicapés en les menaçant de les faire chômer deux semaines par mois s'ils n'acceptent pas un poste sur chaîne.

Toujours à Poissy, votre direction n'hésite pas à menacer de licenciement un jeune salarié père de famille car un vigile aurait trouvé une paire de gants usagés dans son sac.

Nous n'avons pas la place d'évoquer les évolutions de carrière bloquées pour les salariés étrangers ou d'origine étrangère, ou sur un autre plan tous les dossiers mensongers que vos directions montent pour sanctionner ou menacer de licencier les militants CGT.

Tant que nous n'aurons pas constaté un changement significatif dans votre politique sur le terrain, la CGT ne pourra, par sa signature, cautionner un accord qui ne cherche qu'à embellir la façade de l'entreprise dont l'arrière boutique est dans une situation intolérable.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations.

Pour la CGT
Jean-Pierre MERCIER
Délégué Syndical Central